

des Forestiers Privés du Limousin.

EDITO

Marc d'USSEL
Vice Président



L'APIB ! Encore un sigle, direz-vous !

Sigle qui s'ajoute à tous les autres, GDF, CRPF, FOGFOR, CETEF... derrière lesquels se camouflent des organismes forestiers aux missions, obscures pour la plupart des propriétaires, mais essentielles pour le service de la forêt privée (en vous reportant sur le site internet du syndicat, vous en trouverez la signification !)

L'APIB est l'association interprofessionnelle de la filière forêt-bois du Limousin. Créée en 2003, elle développa, initialement, un pôle de services aux entreprises pour en augmenter l'efficacité ; elle concernait donc, au premier chef, la 1^{ère} Transformation.

En 2012, poussée par ses principaux financeurs, le Conseil Régional et la DRAAF, cette association s'est muée également en animatrice de projets pour l'ensemble de la filière au sein duquel les producteurs, que nous sommes, ont toute leur part. Chacun a bien compris que la solidarité au sein de la filière devait être une force, sans que la spécificité de chacun soit gommée.

La désignation et la définition de ces projets ont fait l'objet, durant ce dernier trimestre 2012, d'une très large concertation entre les maillons de la filière ; en particulier, votre syndicat est en charge de la création d'un dispositif d'aides financières à la plantation, qui serait inspiré d'un certain FFN. Cette création, capitale pour la pérennité de la forêt de production, intéresse toutes les parties prenantes de la filière.

Votre syndicat est également particulièrement actif à l'occasion des discussions concernant l'élaboration du plan de communications de la filière, plan qui comprend, comme premier indicatif, le changement d'appellation de l'interprofession : l'APIB ? Bientôt une nouvelle dénomination plus parlante !

Actualités

NATURA 2000 réunion d'information des Propriétaires le 14 décembre 2012.

Le syndicat a convié les propriétaires forestiers (adhérents ou non) de parcelles situées en zone NATURA 2000 à une demi-journée d'information au SAFRAN. Cette action menée conjointement avec le CRPF a permis de préciser le contexte réglementaire et les documents inhérents à la création des zones NATURA 2000. Les intervenants ont pu indiquer aux propriétaires présents la nécessité des échanges avec les animateurs de ces zones afin que ne soient pas oubliés les aspects productifs de la forêt au côté de ses aspects environnementaux.

Le syndicat remercie les participants et particulièrement ceux qui ont accepté de le représenter dans les différents COPIL.

Le syndicat travaille pour vous :

Les élus et/ou le Secrétaire Général étaient présents pour vous

- 04/ 12 Reportage FR3 Limousin sur la filière bois (une scierie et un propriétaire)
- 06/ 12 Le Délégué Général du syndicat visite les forêts de deux Administrateurs
- 07/ 12 Réunion du groupe de travail lettre et documents du syndicat
- 08/ 12 Conseils d'Administration du syndicat et du CRPF
- 10/ 12 Commission communication de l'APIB
- 11/ 12 Journée sur les Schémas de Cohérence Territoriale au Conseil Régional
- 14/ 12 Journée d'information des propriétaires sur NATURA 2000 au SAFRAN
- 17/ 12 Visite de la scierie Puy Mory Bois et de l'entreprise EBURO (distributeur de granulés bois)
- 19/ 12 Rencontre avec Générali sur le dossier assurance RC forêt
- 19/ 12 Rencontre du Président Régional Entrepreneurs des Territoires
- 23/ 12 Rencontre d'un cabinet d'avocat sur le dossier fond de dotation
- 21/ 12 Le Délégué Général du syndicat visite une forêts et International Paper
- 21/ 12 Assemblée Générale du GDF SUD OUEST 87

→ Vente Groupée

Le syndicat diffuse à ses adhérents la première édition de son outil d'analyse des prix des ventes groupées.

Retrouvez le formulaire d'abonnement sur le site du syndicat :

www.foretpriveelimousine.fr

→ APIB, communication

L'interprofession forêt bois du Limousin, APIB met en place un plan de communication pour 2013. En début d'année, l'interprofession devrait changer de nom pour être plus facilement identifiable.

LA LETTRE...

Sus aux idées fausses !

Rétablissons la vérité

Vous lisez, entendez, remarquez des contre-vérités, erreurs sur la forêt. Faites le nous savoir nous les publierons afin de rétablir la vérité.

La forêt française appartient à tout le monde!

Faux ! La forêt appartient à trois types de propriétaire :

- Des propriétaires privés ;
- Des collectivités territoriales ;
- L'Etat.

Les trois quarts de la forêt française appartiennent à des propriétaires privés, en Limousin c'est 94 % de la forêt qui est privée.

Retrouvez toutes les infos du syndicat sur

<http://www.foretpriveelimousine.fr>

◇ le syndicat c'est vous :

Chers adhérents,

Comme chaque année, le syndicat prépare son appel de cotisation. L'année prochaine, nous vous proposerons des services nouveaux, comme la possibilité de recevoir cette lettre par email ou par courrier ou encore la possibilité de s'abonner à notre bulletin d'analyse des prix pratiqués lors des ventes groupées en Limousin. Mais avant tout adhérer reste un acte politique de soutien à la défense des intérêts de la forêt privée.

Alors en cette période plus que jamais, N'oubliez pas que le syndicat, c'est vous !

Le Président

Jean Marie BARBIER

Vous souhaitez adhérer:

Contactez Grégory LE ROUX :

05 87 50 42 13

06 77 63 62 72

glr.sfpl@safran87.fr

◇ Espace Adhérents

Cet espace vous est entièrement ouvert

Il est destiné à vous permettre de vous exprimer et d'échanger tant avec le syndicat qu'entre membres.

Faites nous part de vos actions pour la forêt, des nouvelles de votre propriété ou activité, de vos remarques, interrogations, humeurs... Vos contributions seront publiées après validation.

Contact : glr.sfpl@safran87.fr

Utilisation des produits phytopharmaceutiques professionnels,

Le syndicat va vous interroger sur votre souhait de participer à une formation en la matière. Après le dépouillement de vos réponses, et suivant la demande une formation pourrait être organisée.

→ Le syndicat dans la presse.

Le syndicat a de nouveau été interviewé par France 3 Limousin au côté du Président de l'APIB ce qui lui a permis d'exprimer les attentes des propriétaires.

→ Assurance responsabilité civile.

Suite à la consultation lancée par le syndicat régional afin d'obtenir un contrat attractif pour les adhérents du syndicat, l'assureur Générali a été retenu pour les prestations très complètes qu'il propose.

Vous bénéficiez de cette évolution grâce à votre adhésion pour 2013.

SYNDICAT DES FORESTIERS PRIVES DU LIMOUSIN

<http://www.foretpriveelimousine.fr>